

Questions orales

provinciaux à l'activité économique est la mesure la plus importante que devrait prendre le gouvernement.»

Les Canadiens ne peuvent comprendre comment le gouvernement peut négocier le libre-échange avec les États-Unis et le Mexique, mais ne peut en faire autant pour le libre-échange à l'intérieur du pays. Comme le rapport de Grandpré le soulignait, une véritable union économique au Canada est essentielle si l'on veut que les Canadiens soient compétitifs au XXI^e siècle.

Quelles mesures concrètes le gouvernement prend-il pour créer un véritable marché commun à l'intérieur de notre pays?

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, nous avons fait de grands progrès sur cette question au cours des discussions constitutionnelles, mais pas autant que nous l'aurions souhaité et sans doute pas autant que l'opposition l'aurait voulu, mais un peu plus que nous n'en avons fait lors d'une ronde antérieure de discussions constitutionnelles.

Le plus important, c'est qu'il existe maintenant chez tous les premiers ministres un ferme attachement aux principes de libre-échange à l'intérieur du pays, et nous avons mis en place un processus grâce auquel les ministres des Finances tout d'abord et les premiers ministres ensuite nous amèneront graduellement à une situation dans laquelle, en plus de la garantie de libéralisation des échanges de marchandises prévue à l'article 121, nous réaliserons des progrès importants pour le libre-échange en matière de services et la libre circulation des capitaux et des personnes.

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Lorsqu'il a signé le premier accord de libre-échange désastreux, le premier ministre a dit que le Canada connaîtrait un essor économique et que nous bénéficierions des meilleurs programmes d'adaptation du monde entier. Au lieu de cela, nous sommes frappés par une récession dévastatrice. Seulement dans l'agglomération torontoise, la situation est pire qu'elle ne l'a jamais été depuis que Brian Mulroney est de ce bas monde.

M. le Président: Je prierais la députée de désigner les ministres ou autres députés comme il se doit.

Mme Copps: Comment le premier ministre peut-il donner son aval à un deuxième accord alors que le premier a relégué des milliers de Canadiens au rang de chômeurs?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la députée parle de l'adaptation. Si elle se donnait la peine d'examiner les données que Statistique Canada vient de publier relativement au nombre d'emplois attribuables à l'accord de libre-échange conclu avec les États-Unis, elle saurait que la reprise dans notre pays est tributaire de nos exportations vers les États-Unis. Elle ne s'en rend peut-être pas compte, mais les travailleurs canadiens, eux, le savent.

Elle parle du programme d'adaptation. Or, les Américains étudient ce que nous faisons au Canada en ce qui concerne le soutien du revenu et la formation ainsi que pour conseiller les travailleurs et les aider à s'adapter à cette nouvelle économie. Les Américains souhaiteraient pouvoir en faire autant dans le cadre de leur programme, mais ils n'y sont pas parvenus.

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, que le premier ministre s'adresse à des travailleurs canadiens. Ils lui diront que cet accord est peut-être bon pour Dallas et Acapulco, mais sûrement pas pour les travailleurs de Hamilton, de Toronto ou de Sydney.

Prenons, par exemple, l'industrie de l'acier. Depuis la signature de l'ALE, le secteur canadien de l'acier a été victime à maintes reprises de pratiques commerciales déloyales de la part des Américains.

Comment le gouvernement peut-il donner son assentiment à une deuxième entente qui ne comporte aucun mécanisme de règlement obligatoire des différends, ni code anti-dumping, ni définition sérieuse des subventions, et qui provoquera le même gâchis que dans le cas du présent accord?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, ma collègue est manifestement dans l'erreur, car l'accord comporte bel et bien un mécanisme de règlement obligatoire des différends. Son affirmation est donc fondamentalement et complètement inexacte.

Mme Copps: C'est faux.

M. Mulroney: Ma collègue dit que c'est faux. Quand le projet de loi sera déposé à la Chambre des communes, la députée constatera qu'elle est dans l'erreur. Je sais qu'elle voudra alors que ce fait soit reconnu face à la population canadienne.

Lorsque la députée examinera ses dossiers relatifs au libre-échange, elle constatera que l'Accord de libre-échange a déjà attiré des investissements étrangers directs d'une valeur de 15,1 milliards de dollars. L'an dernier, le Canada a exporté aux États-Unis pour 5,7 milliards de dollars de produits et services de plus qu'en 1988, un an avant l'entrée en vigueur de l'ALE.